

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Direction des infrastructures de transport

Décision du 9 mars 2016 relative à l'approbation de la modification des schémas directeurs de signalisation de l'autoroute A16, des RN104 et RN184

NOR : DEVT1606904S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche,

Vu le code de la route, notamment ses articles L. 411-6 et R. 411-25;

Vu le décret du 29 octobre 1990 approuvant la convention passée entre l'État et la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France pour la concession de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'autoroutes et ensemble des décrets approuvant les avenants à cette convention et au cahier des charges annexé;

Vu le décret n° 2014-1106 du 1^{er} octobre 2014 relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des autoroutes et des routes;

Vu l'arrêté du 28 novembre 1994 modifié relatif à la liste des pôles verts et aux liaisons vertes, notamment son article 2;

Vu la circulaire n° 92-63 du 19 octobre 1992 relative aux procédures d'approbation des dossiers de signalisation des axes du réseau routier structurant;

Vu la circulaire DSCR/DR n° 93-029504 du 26 mars 1993 relative aux modalités de mise en œuvre de la numérotation des échangeurs sur le réseau routier structurant (autoroutes et routes express) – suppression des noms géographiques;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 22 octobre 1963 modifiée, notamment ses articles 80 et 81;

Vu la demande du 15 juillet 2015 de la société EGIS relative à l'approbation du schéma directeur de signalisation de direction de l'autoroute A16;

Vu le compte rendu de la réunion interservices du 22 janvier 2016,

Décide:

Article 1^{er}

Est approuvée la modification des schémas directeurs de signalisation de l'autoroute A16, des RN104 et RN184 figurant à l'annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision sera notifiée au préfet coordonnateur des itinéraires routiers du Nord, au préfet coordonnateur des itinéraires routiers de l'Île-de-France et au président de la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France chargés, chacun pour ce qui le concerne, de son exécution.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.




Fait le 9 mars 2016.

Pour le secrétaire d'État et par délégation :
Le directeur des infrastructures de transport,
C. SAINTILLAN

AUTOROUTE A16
Mars 2016

SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION		AUTOROUTE A16		Vu en CIS du 22 janvier 2016 pour être annexé à la décision ministérielle du 09 mars 2016	
Sens W : Calais - Paris (Nord - Sud)		Echangeur n°		Sens Y : Paris - Calais (Sud - Nord)	
Mentions de Filante	Mentions de sortie	Mentions de Filante	Mentions de sortie	Mentions de sortie	Observations
PARIS ROUEN AMIENS	S ^T OMER	DUNQUERQUE CALAIS TUNNEL /s LA MANGHE	LILLE S ^T OMER	LILLE S ^T OMER	(1) ajout d'un panneau D70 (demande IGR du 09/07/2014) "crématorium suivre S ^T OMER" (2) ajout de la mention S ^T MARTIN-BOULOGNE (pôle modifiée en « ID36 Inquiétude ») (3) Mention « centre commercial de l'inquiétude » (demande IGR du 09/07/2014)
BOULOGNE - PORT	DESVRES S ^T MARTIN-BOULOGNE ⁽¹⁾ CENTRE HOSPITALIER Inquiétude ⁽³⁾ (1)	LILLE S ^T OMER CALAIS BOULOGNE - EST	DESVRES S ^T MARTIN - BOULOGNE BAINCTHUN CENTRE HOSPITALIER (1)	BOULOGNE - EST Inquiétude ⁽³⁾	"crématorium suivre S ^T OMER" (1) ajout d'un panneau D70 (demande IGR du 09/07/2014) "crématorium suivre S ^T OMER"
PARIS ROUEN AMIENS	AMIENS ⁽¹⁾ LE PORTEL OUTREAU BOULOGNE - PORT (2)/(3)	CALAIS BOULOGNE - EST	BOULOGNE - CENTRE LE PORTEL OUTREAU BOULOGNE - PORT (4)	BOULOGNE - CENTRE LE PORTEL OUTREAU BOULOGNE - PORT (4)	(1) point de choix itinéraire payant/non payant (2) suppression de la mention "vers N1" (3) D70 "traversée d'ISQUES et de S ^T ÉTIENNE au MONT (S1b-7, 5) itinéraire obligatoire par A16 péage sauf desserte locale" (4) D70 : NAUSICAA suivre BOULOGNE - PORT
((PARIS)) ((ROUEN)) ((AMIENS))	SAMER ISQUES	((CALAIS)) ((BOULOGNE))	SAMER ISQUES (1)	SAMER ISQUES (1)	(1) D70 : "traversée d'ISQUES (S1b7 6) itinéraire obligatoire par A16 péage sauf desserte locale"
PARIS ROUEN AMIENS LE TOUQUET-PARIS-PLAGE ⁽¹⁾ (2)	S ^T CÉCILE NEUFCHÂTEL - HARDELLOT	((CALAIS)) ((BOULOGNE))	DESVRES NEUFCHÂTEL - HARDELLOT	DESVRES NEUFCHÂTEL - HARDELLOT	(1) mention "LE TOUQUET" modifiée en "LE TOUQUET-PARIS-PLAGE" (2) maintien des filantes sens Boulogne-Paris pour intégrer le jalonement de "PARIS-LE-TOUQUET-PLAGE par le diffuseur 26
PARIS ROUEN AMIENS ARRAS BERCK - PLAGE	LE TOUQUET - PARIS - PLAGE ⁽¹⁾ MERLIMONT STELLA - PLAGE MONTREUIL ÉTAPLES (2) (3) (4)	CALAIS BOULOGNE	LE TOUQUET - PARIS - PLAGE ⁽¹⁾ S ^T CÉCILE STELLA - PLAGE ÉTAPLES (2) (3) (4)	LE TOUQUET - PARIS - PLAGE ⁽¹⁾ S ^T CÉCILE STELLA - PLAGE ÉTAPLES (2) (3) (4)	(1) mention "LE TOUQUET" modifiée en "LE TOUQUET-PARIS-PLAGE" (2) D70 : <input checked="" type="checkbox"/> LE TOUQUET COTE D'OPALE suivre LE TOUQUET-PARIS-PLAGE (3) Suppression du D70 « I03 CENTRE HOSPITALIER (C.H.A.M) suivre BERCK » ; repris en mention de sortie au niveau du diffuseur 25 (4) Suppression du D70 "MAREIS suivre ÉTAPLES"

SCHÉMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION		AUTOROUTE A16		Vu en CIS du 22 janvier 2016 pour être annexé à la décision ministérielle du 09 mars 2016		Observations
Sens W : Calais - Paris (Nord - Sud)		Sens Y : Paris - Calais (Sud - Nord)				
Mentions de Filante	Mentions de sortie	Echangeur n°	Mentions de Filante	Mentions de sortie		
PARIS ROUEN AMIENS ABBEVILLE	ARRAS BERCK - PLAGE (1) FORT - MAHON - PLAGE (2) QUEND C.H.A.M. (4) (3) (5)	N°25 A16-RD303	CALAIS BOULOGNE LE TOUQUET - PARIS - PLAGE	BERCK - PLAGE (1) MERLIMONT MONTREUIL C.H.A.M. (4) (3)	(1) mention "BERCK" modifiée en "BERCK-PLAGE" (2) mention "FORT-MAHON" modifiée en "FORT-MAHON-PLAGE" (3) D70 (dénomination ministérielle) : "prochaine sortie parc de Bagatelle" (4) suppression du panneau D70 « id3 CENTRE HOSPITALIER C.H.A.M. », pôle de niveau 2 repris en mention de sortie (5) D70 : "prochaine sortie : centre d'entretien de Wailly-Beaucamps"	
((PARIS)) ((ROUEN)) ((AMIENS)) ((ABBEVILLE))	S' VALERY 7/ S. CRÉCY EN PONTTHIEU LE CROTOY RUE	N°24 A16-RD1001-RD32	((CALAIS)) ((BOULOGNE)) ((BERCK - PLAGE (1)))	FORT-MAHON-PLAGE CRÉCY EN PONTTHIEU QUEND RUE	(1) mention "BERCK" modifiée en "BERCK-PLAGE"	
PARIS AMIENS ABBEVILLE - EST	LE HAVRE ROUEN EU - LE - TRÉPORT (1) ABBEVILLE - CENTRE	N°23 A16-A28-RD1001	CALAIS BOULOGNE	ROUEN EU - LE - TRÉPORT (1) LE CROTOY S' VALERY 7/ S. ABBEVILLE - NORD	(1) mention "LE TRÉPORT" modifiée en "EU - LE - TRÉPORT"	
((PARIS)) ((AMIENS))	DOULLENS S' RIQUIER ABBEVILLE - EST	N°22 A16-RD1001-RD901	CALAIS ROUEN (1) BOULOGNE ABBEVILLE - NORD	ABBEVILLE - CENTRE S' RIQUIER (2)	(1) Remplacement de la mention "LE TRÉPORT" (pôle 3) par la mention "ROUEN" (pôle 5) (2) D70 : "traversée d'ABBEVILLE (S11b-7,5)",	
((PARIS)) ((AMIENS))	FLIXECOURT	N°21 A16-RD1001	((CALAIS)) ((BOULOGNE)) ((ABBEVILLE))	FLIXECOURT		
REIMS PARIS ROUEN AMIENS - CENTRE	LONGUEAU AMIENS - nord espace industriel nord (3) (1) (4)	N°20 A16-RN1-RN25	((CALAIS)) ((BOULOGNE)) ((ABBEVILLE))	AMIENS - nord (6) espace industriel nord (3) (1) (2) (5)	(1) D70 : "traversée d'AMIENS (S11b-7,5) sauf desserte locale" (2) D70 : "S' QUENTIN vers A1 suivre REIMS" (3) : Amiens Métropole réfléchi à une nouvelle dénomination du pôle (4) suppression de la mention "vers N1" (5) suppression de la mention "vers N1-N25" (6) suppression du concept de signalisation expérimental du contournement par liseret bleu et fond blanc	

SCHÉMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION		AUTOROUTE A16		Vu en CIS du 22 janvier 2016 pour être annexé à la décision ministérielle du 09 mars 2016		Observations
Sens W : Calais - Paris (Nord - Sud)		Sens Y : Paris - Calais (Sud - Nord)				
Mentions de Filante	Mentions de sortie	Echangeur n°	Mentions de Filante	Mentions de sortie		
REIMS PARIS ROUEN AMIENS - SUD ⁽³⁾	AMIENS - CENTRE ⁽³⁾ AMIENS - OUEST C.H.R.U. ⁽²⁾ (1)	N°19 A16-Pénétrante Ouest	CALAIS ABBEVILLE AMIENS - NORD ⁽³⁾	AMIENS - CENTRE ⁽³⁾ AMIENS - OUEST C.H.R.U. ⁽²⁾ (1)		(1) D70 : "prochaine sortie ZENITH" (Amiens Métropole réfléchi à une nouvelle dénomination regroupant les pôles : Hippodrome, Mega- Cité, Zenith et Stade de la Licorne) (2) Modification de l'itinéraire de jalonnement, initialement jalonné par l'échangeur n°19 (3) suppression du concept de signalisation expérimental du contournement par liseret bleu et fond blanc
REIMS PARIS AMIENS - SUD ⁽¹⁾	LE HAVRE ROUEN POIX DE PICARDIE	 A16-A29 Ouest	CALAIS ABBEVILLE AMIENS - CENTRE ⁽¹⁾ AMIENS - OUEST ⁽¹⁾	LE HAVRE ROUEN DIEPPE POIX DE PICARDIE		(1) suppression du concept de signalisation expérimental du contournement par liseret bleu et fond blanc
((REIMS)) ((PARIS))	SALOUËL (1) (2)	N°18 A16 - RD1029	((CALAIS)) ((ROUEN)) ((AMIENS - CENTRE))	SALOUËL (1) (2)		(1) Suppression de la mention "43 HOPITAL-SUD"; modification de l'itinéraire de jalonnement par l'échangeur n°19 (2) suppression de la mention "vers N29"
PARIS ^(4a) CERGY - PONTOISE BEAUVAIS	 LILLE REIMS AMIENS - SUD ⁽⁶⁾ (3)	 A16-A29 EST	CALAIS ABBEVILLE AMIENS - CENTRE ⁽⁶⁾	REIMS LILLE S ^t QUENTIN AMIENS - SUD ⁽⁶⁾ (1) (2)		(1) D70 : "ARRAS suivre LILLE" (2) D70 : "traverse d'AMIENS" (S1b-7,5) sauf desserte locale" (3) D70 : "s ^t QUENTIN vers A1 suivre REIMS" (4) suppression du point choix "PARIS-EST" et "PARIS- OUEST" a) : "PARIS-OUEST" modifié en "PARIS" b) : "PARIS-EST" modifié en un rabattement distribution vers A1 (5) suppression du concept de signalisation expérimental du contournement par liseret bleu et fond blanc
((PARIS)) ((CERGY - PONTOISE)) ((BEAUVAIS))	AILLY SUR NOYE CONTY	N°17 A16 - RD920	((CALAIS)) ((AMIENS))	MOREUIL AILLY SUR NOYE POIX DE PICARDIE CONTY		
((PARIS)) ((CERGY - PONTOISE)) ((BEAUVAIS))	GOURNAY EN B. ⁽²⁾ CRÈVECOEUR LE G ^o BRETEUIL (1)	N°16 A16 - RD930	((CALAIS)) ((AMIENS))	GOURNAY EN B. ⁽²⁾ CRÈVECOEUR LE G ^o BRETEUIL (1)		(1) D70 : "prochaine sortie FROISSY" (2) repléage de la liaison BRETEUIL - GOURNAY EN B.

SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION		AUTOROUTE A16		Vu en CIS du 22 janvier 2016 pour être annexé à la décision ministérielle du 09 mars 2016		Observations
Sens W : Calais - Paris (Nord - Sud)		Echangeur n°		Sens Y : Paris - Calais (Sud - Nord)		
Mentions de Filante	Mentions de sortie	Mentions de Filante	Mentions de sortie	Mentions de Filante	Mentions de sortie	
ROUEN PARIS MANTES LA JOLIE CERGY - PONTOISE BEAUVAIS-SUD	COMPIEGNE CREIL BEAUVAIS-CENTRE CLERMONT X BEAUVAIS-TILLÉ (1) (2)	CALAIS AMIENS	N°15 A16 - RN31	COMPIEGNE CREIL CLERMONT X BEAUVAIS-TILLÉ (1) (2) (3)	ROUEN BEAUVAIS-CENTRE (2)	(1) Suppression du panneau D70 "Prochaine sortie FROISSY"; rajoutement par le diffuseur 16 (2) D70 : "prochaine sortie centre d'entretien gendarmerie" (3) suppression de la mention "vers D1001 (AMIENS)";
PARIS CERGY - PONTOISE	MANTES LA JOLIE ROUEN GISORS BEAUVAIS-SUD (1)	CALAIS AMIENS COMPIEGNE X BEAUVAIS-TILLÉ	N°14 A16 - RD1001	CALAIS AMIENS COMPIEGNE X BEAUVAIS-TILLÉ	ROUEN BEAUVAIS-CENTRE (2)	(1) suppression de la mention "vers D1001 (PARIS)" (2) suppression de la mention "GISORS"; rajoutement en sortie de l'échangeur 13
((PARIS)) ((CERGY - PONTOISE))	MERU (1)	((CALAIS)) ((AMIENS)) ((BEAUVAIS))	N°13 A16 - RD609	((CALAIS)) ((AMIENS)) ((BEAUVAIS))	GISORS MERU	(1) suppression de la mention "GISORS"; rajoutement en sortie de l'échangeur 14
((PARIS)) ((CERGY - PONTOISE)) ((X CH. DE GAULLE))	CHAMBLY* PERSAN* (1)		N°12 A16 - RD4-RD1001			(1) suppression de la mention "CHANTILLY"; la liaison "BEAUVAIS-CHANTILLY" emprunte le RN31 - E46 depuis BEAUVAIS
PARIS CERGY - PONTOISE X CH. DE GAULLE	L'ISLE ADAM* BEAUMONT* OISE* (1)	CALAIS AMIENS BEAUVAIS piéage	N°11 A16 - RD301-RD922	CALAIS AMIENS BEAUVAIS CHAMBLY PERSAN L'ISLE ADAM - parc d'activités (2) BEAUMONT* OISE (3)	BEAUVAIS CHAMBLY PERSAN L'ISLE ADAM - parc d'activités (2) BEAUMONT* OISE (3)	(1) suppression du D70 "prochaine sortie L'ISLE ADAM-Z.A."; globalisé avec la mention de sortie L'ISLE ADAM (2) mention "L'ISLE ADAM" modifiée en "L'ISLE ADAM - parc d'activités"; issue du point de choix avec "L'ISLE ADAM - CENTRE" au niveau de l'échangeur n°10 (3) mentions "CHAMPAGNE S/O." & "MOURS" reprises sur un panneau D70 : "prochaine sortie CHAMPAGNE* O. MOURS" (1) Ajout du rabattement vers A1
PARIS - P ¹⁶ MAILLOT SARCELLES X CH. DE GAULLE	PARIS - P ¹⁶ MAILLOT CERGY - PONTOISE MÉRY OISE PRESLES		Bifurcation A16 - RN164			
		CALAIS* (2) AMIENS BEAUVAIS L'ISLE ADAM - parc d'activités (1)	N°10 A16 - RD64E	CALAIS* (2) AMIENS BEAUVAIS L'ISLE ADAM - parc d'activités (1)	L'ISLE ADAM-CENTRE (1) PRESLES	(1) point de choix entre "L'ISLE ADAM - CENTRE" et "L'ISLE ADAM - parc d'activités" (2) repiquage de la liaison PARIS-CALAIS
PARIS X CH. DE GAULLE	PARIS SARCELLES DOMONT BELLOY EN F. ATTAINVILLE MONSOULT		N°9 A16-RD301			

ANNEXE DE L'A16

Collectrice RD301W/A16W (vers Cergy et Sarcelles)

SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION		RD301	Vu en CIS du 22 janvier 2016 pour être annexé à la décision ministérielle du 09 mars 2016
PARIS SARCELLES DOMONT	BELLOY EN F. ATTAINVILLE MONSOULT	RD301w-bretelle giratoire Gir 1	

Collectrice RD301y / A16y, (venant de Sarcelles)


SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION		RD301	Vu en CIS du 22 janvier 2016 pour être annexé à la décision ministérielle du
		RD301y-RN104e-A16y	A15 CERGY - PONTOISE (1) repiquage de la liaison I22 CHARLES DE G->AMIENS
			MÉRIEL BAILLET EN F. MONSOULT
		RD301y-bretelle giratoire Gir 4	A18 BEAUVAIS A15 CERGY - PONTOISE <input checked="" type="checkbox"/> CH. DE GAULLE * (1) (1) repiquage de la liaison CERGY-PONTOISE-I22 CHARLES DE G.
			VIARMES ATTAINVILLE

bretelle vers A16y, depuis le barreau Gir1/Gir2

SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION		AUTOROUTE A16	Vu en CIS du 22 janvier 2016 pour être annexé à la décision ministérielle du 09 mars 2016
		Barreau Gir 2/Gir1 -A16	DOMONT MONSOULT <input checked="" type="checkbox"/> N104 (CERGY-PONTOISE) AMIENS BEAUVAIS PRESLES


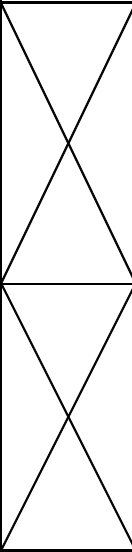
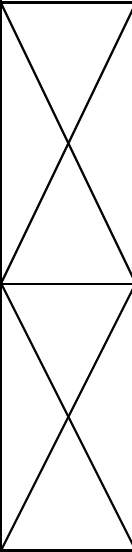
AUTOROUTE A28


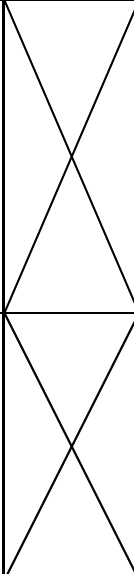
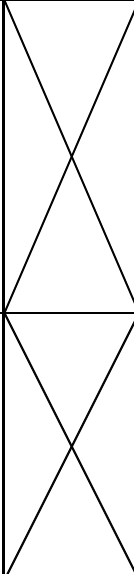
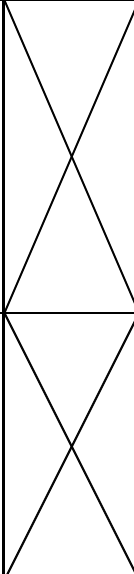
Mars 2016

SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION		AUTOROUTE A28		Vu en CIS du 22 janvier 2016 pour être annexé à la décision ministérielle du 09 mars 2016	
Sens : Rouen-Abbeville (Ouest - Est)		Rouen-Abbeville		Sens : Abbeville - ROUEN (Est-Ouest)	
Mentions de Filante		Diffuseur n°		Mentions de sortie	
ARRAS ABBEVILLE	PARIS AMIENS <i>paillage</i>	 A28-A16	LE HAVRE ROUEN EU - LE TRÉPORT ⁽¹⁾		PARIS AMIENS <i>paillage</i>
	CALAIS BOULOGNE <i>paillage</i>		CALAIS ⁽²⁾ BERCK-PLAGE ⁽³⁾ <i>paillage</i>		
					(1) mention "LE TRÉPORT" modifiée en "EU - LE - TRÉPORT" (2) mention "BOULOGNE" remplacée par "CALAIS" (3) mention "BERCK" modifiée en "BERCK-PLAGE"

AUTOROUTE A29

Mars 2016

SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION		AUTOROUTE A29 section : Ouest		Vu en CIS du 22 janvier 2016 pour être annexé à la décision ministérielle du 09 mars 2016	
Sens : Neufchâtel - Amiens (Ouest - Est)		Diffuseur n°  A29 Ouest-A16		Sens : Amiens - Neufchâtel (Est-Ouest)	
Mentions de Filante				Mentions de sortie	
Vers A16 Sud	Vers A16 Nord				
PARIS REIMS LILLE	CALAIS				
AMIENS - sud (1)	AMIENS - NORD AMIENS - CENTRE				
				(1) D70 ARRAS suivre LILLE	
Observations					

SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION		AUTOROUTE A29 section : Est		Vu en CIS du 22 janvier 2016 pour être annexé à la décision ministérielle du 09 mars 2016			
Sens : Amiens - Saint Quentin (Ouest - Est)		Diffuseur n°  A16-A29 Est		Sens : Saint Quentin - Amiens (Est-Ouest)			
Mentions de Filante				Mentions de sortie			
							
						Vers A16 Nord	Vers A16 Sud
						CALAIS ROUEN ABBEVILLE AMIENS - OUEST (1)	PARIS CERGY - PONTOISE BEAUVAIS
				(1) suppression du concept de signalisation expérimental du contournement par/iseret bleu et fond blanc			
Observations							

ROCADE N104

Mars 2016



SCHÉMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION		Rocade N104	Vu en CIS du 22 janvier 2016 pour être annexé à la décision ministérielle du 09 mars 2016		Observations
Sens intérieur : de A15 vers A1 (Ouest - Est)		Francilienne	Sens extérieur : de A1 vers A15 (Est - Ouest)		
Mentions de Filante	Mentions de sortie	Echangeur n°	Mentions de Filante	Mentions de sortie	
A1 CH. DE GAULLE CHANTILLY SARCELLES DOMONT	CALAIS A16 AMIENS BEAUVAIS L'ISLE ADAM PRESLES	 N104-N184	 A16 CERGY-PONTOISE MÉRIEL BOUFFÉMONT BAILLET EN F. - CENTRE 	 	
A1 CH. DE GAULLE CHANTILLY SARCELLES DOMONT BAILLET EN F. - Z.A.E.	BOUFFÉMONT BAILLET EN F. - CENTRE	N°89 N104-D3	A16 CERGY-PONTOISE MÉRIEL BAILLET EN F. - CENTRE	BOUFFÉMONT BAILLET EN F. - CENTRE	
A1 CH. DE GAULLE CHANTILLY GOUSSAINVILLE	SARCELLES VIARMES ⁽²⁾ DOMONT MONTSOULT BAILLET EN F. - Z.A.E. ⁽¹⁾	N°90 N104-VC	A16 CERGY-PONTOISE MÉRIEL BAILLET EN F. - CENTRE	DOMONT MONTSOULT BAILLET EN F. - Z.A.E.	⁽¹⁾ D70 : "prochaine sortie ATTAINVILLE" ⁽²⁾ Dérivée de la liaison MONTSOULT-VIARMES
 	 	N°91	 	 	Echangeur supprimé
A1 CH. DE GAULLE CHANTILLY GOUSSAINVILLE LE MESNIL - AUBRY	MAREUIL EN FRANCE * VILLIERS LE SEC *	 A16 - N104 A16-N104-VC N°93	A16 CERGY-PONTOISE DOMONT MONTSOULT A16 AMIENS BEAUVAIS A16 CERGY-PONTOISE DOMONT	AMIENS BEAUVAIS PRESLES VIARMES * ⁽¹⁾ ATTAINVILLE BELOUY EN F. ⁽¹⁾ VILLIERS LE SEC *	⁽¹⁾ Nouvelle liaison de repliage (issue de la liaison MONTSOULT-VIARMES) pour typer la direction vers la D909 ⁽¹⁾ Desserte précédemment par l'échangeur n°91

SCHÉMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION		Rocade N104		Vu en CIS du 22 janvier 2016 pour être annexé à la décision ministérielle du 09 mars 2016	
Sens intérieur : de A15 vers A1 (Ouest - Est)		Francilienne		Sens extérieur : de A1 vers A15 (Est - Ouest)	
Mentions de Filante		Echangeur n°		Mentions de sortie	
Mentions de sortie		N°94a		Mentions de sortie	
A1 CH. DE GAULLE CHANTILLY	ÉCOUEN * LE MESNIL - AUBRY	N°94a	N104-D316W	A16 AMIENS A15 BEAUVAIS A15 CERGY PONTOISE	PARIS * ÉCOUEN LE MESNIL - AUBRY
GOUSSAINVILLE				DOMONT	
A1 CH. DE GAULLE SENLIS	CHANTILLY	N°94b	N104-D316Y	A16 AMIENS A15 BEAUVAIS A15 CERGY PONTOISE	CHANTILLY *
GOUSSAINVILLE	LUZARCHES			ÉCOUEN	LUZARCHES
A1 CH. DE GAULLE SENLIS		N°95	N104-D10	A16 AMIENS A15 CERGY PONTOISE	FONTENAY EN PARISIS VILLIERS LE BEL
GONESSE LOUVRES	GOUSSAINVILLE FONTENAY EN PARISIS			ÉCOUEN	
A1 CH. DE GAULLE SENLIS		N°96	N104-VC		
GONESSE LOUVRES	MARLY LA VILLE				
A1 CH. DE GAULLE SENLIS		N°97	N104-VN	A16 AMIENS (1) A15 CERGY PONTOISE	(1) horizon phase 2, après la mise en service de la bretelle A11/N104e
GONESSE LOUVRES-CENTRE	LOUVRES-Z.A.			VILLIERS LE BEL	LOUVRES-Z.A.
A1 SENLIS CH. DE GAULLE	SENLIS	N°98	N104-D317	A16 AMIENS (1) A15 CERGY PONTOISE	SENLIS * SARCELLES
ROISSY EN F.	GONESSE LOUVRES - CENTRE			LOUVRES-Z.A.	GOUSSAINVILLE LOUVRES-CENTRE S39

Mars 2016

ANNEXE À LA N104

Collectrice RN104E vers A16Y avec la bretelle du giratoire 3

SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION	Rocade N104	Vu en CIS du 22 janvier 2016 pour être annexé à la décision ministérielle du	
	RN104-A16-bretelle Gir3	AMIENS BEAUVAIS PRESLES	VIARMES * (1) ATTAINVILLE (1) liaison de repiquage (MONTSOUL T- VIARMES) pour typer la direction vers la D909

